



Centre Social et Culturel de Cenon

Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du jeudi 26 mai 2011

Présents : - Mesdames COIFFIER, FONTAINE, FRAIGNEAU, GOZE, LOPEZ, MURET, PREVOT, PUJOS, ROCHARD, SAADI,
- Mademoiselle GAILLARD
- Messieurs CUBERA, LASPERAS, LAURIER, SIMOUNET, TARKAN.

Excusés : -Mesdames BELKANICHI, COLOMBIER, COQUILLE, KHAYAT, MONTIXI , ROCHA et Messieurs CASTELAIN et KHAYAT

Absentes : Mesdames LEGENDRE et SEYE

M^{me} COIFFIER, ouvre la séance en expliquant qu'elle voudrait être optimiste :

« *Nous avons vécu des jours délicats. On commencera par la réunion du Groupe Technique Départemental du 05/04/2011, où on se questionnait beaucoup. On terminera par une vision de l'avenir. On a besoin de tout le monde pour faire vivre le Centre Social* ».

Elle présente l'ordre du jour :

- Point sur la situation du Centre Social
- Projet du Centre Social
- Résultats financiers 2010
- Budget 2011
- Actions et décisions
- AG et appel à candidatures

I - Point sur la situation du Centre Social et Culturel "La Colline"

Pour mettre en œuvre les décisions prises lors du CA du 29 mars 2011, soit recruter un directeur associatif et relancer le projet, nous avons besoin d'aide et nous avons eu l'opportunité de participer au Groupe Technique Départemental.

Anne ROCHARD, déléguée à Fédération des Centres Sociaux explique que c'est la 1^{ère} fois qu'on évoque la situation d'un Centre Social en sa présence. Cette instance réunit des représentants de la CAF, l'Etat, le Conseil Général, la Fédération des Centres Sociaux. Les représentants de la Ville, invités, se sont excusés.

1 / Groupe Technique Départemental (GTD) réunion du 05 avril 2011

Participants :

- Caroline VERNEJOU, Rémi LASPERAS : (CAF)
- Mylène ROY : Préfecture
- Anne ROCHARD, Gérard CASTELAIN : Fédération des Centres Sociaux
- Patrick MALLETT : Aster 33
- Laurence MURET : Conseil Général
- Henriette COIFFIER, Stéphane PERRAIN : Association "La Colline"

Objet : Demander de l'aide aux partenaires sur 3 points

1. Demande d'aide pour sortir d'une spirale infernale qui entraîne le Centre Social vers une issue qui peut lui être fatale.

- Avant la fin 2011, Le Centre Social "La Colline" doit construire un projet social global répondant aux besoins des habitants, partagé par la Ville et agréé par la CAF

- Des contraintes extérieures l'obligent à se concentrer sur la survie du Centre Social avec des moyens limités
 - en répondant à une demande croissante du public
 - avec une stratégie d'économie et plus de travail
- Aujourd'hui le verdict est sévère
 - on n'est pas en mesure de produire un projet partagé
 - doit-on porter la responsabilité de cet échec ?

2. **Demande de l'aide pour apporter une réponse humaine à des questions administratives et financières qui nous dépassent.**

- Nos choix ont été guidés par nos valeurs de solidarité et de partage
- Notre mission reste une mission d'accueil et d'accompagnement de la population cenonnaise en priorité
- Notre posture est celle du bénévole qui milite pour préserver un équilibre social fragile à Cenon
- Nous mesurons notre responsabilité :
 - vis-à-vis des salariés qui nous ont suivis dans notre position militante : travailler avec des moyens limités
 - vis-à-vis de Stéphane PERRAIN placé devant des choix impossibles : « lâcher les manettes ou continuer ? »
 - AIDEZ-NOUS A RESOUDRE CES CONTRADICTIONS !

3. **Demande d'aide pour appliquer les décisions prises lors du CA du 29 mars 2011**

- Recruter un directeur associatif : Dans un contexte difficile compte tenu des délais et des questions à traiter
- Relancer le projet : dans un cadre encore incertain et des échéances très proches

Décisions du GTD

- **première décision** : un courrier co-signé par les signataires de la charte sera envoyé à M. Le maire avant le 27 avril 2011 pour lui demander son intention quant à sa volonté ou pas d'avoir sur sa commune un centre social associatif.
- **deuxième décision** : un comité stratégique aura lieu fin avril (Ville / CAF / CG /Etat et l'Association) la démarche de renouvellement d'agrément sera lancée
- **troisième décision** : un comité technique aura lieu fin mai. Le Centre Social proposera à partir du diagnostic effectué des scénarii en fonction de la nouvelle donne
- **quatrième décision** : les axes de travail du futur projet seront proposés pour validation à l'AG de juin.
- **cinquième décision** : le Centre Social avec le soutien de la Fédération planifie le recrutement d'un directeur, sur un profil d'agent de développement, pour **la fin du semestre**.

2/ La situation des salariés

a) Une inquiétude qui demeure

Mlle GAILLARD dit qu'il y a eu une période d'épuisement des salariés face aux incertitudes par rapport à l'avenir du Centre Social. Aujourd'hui, les salariés acceptent de dépasser cet état de fatigue pour continuer à travailler sur le projet afin de répondre aux usagers qui ont besoin du Centre Social.

b) Le document unique

M^{me} COIFFIER évoque le document unique obligatoire établi par un cabinet extérieur. Ce document mesure tous les risques et fait ressortir des taux de risques psychosociaux assez élevés dans tous les secteurs d'activité du Centre Social. Un exemplaire de ce document unique est remis à l'UES et peut être consulté.

c) La commission CHSCT

Mlle GAILLARD précise que la commission CHSCT prévue au mois de mai 2011 a été avancée et ses représentants ont interrogé les salariés. Un rapport a été remis à l'UES faisant ressortir le stress des salariés occasionné par les incertitudes sur l'avenir du centre social.

La présidente et le directeur adjoint ont participé à un CE extraordinaire pour expliquer cette situation.

d) Le retrait du directeur adjoint pour raisons de santé

M. LASPERAS explique que Stéphane PERRAIN a fait une alerte auprès de la médecine du travail qui a jugé qu'il était en danger en restant dans la structure. Il est en arrêt maladie jusqu'à la fin du mois de mai et la procédure se déroulera entre la médecine du travail et la CAF. Stéphane PERRAIN ne reviendra probablement pas au Centre Social de Cenon.

Mesdames COIFFIER et LOPEZ poursuivent en disant qu'elles ont eu deux réunions dans la semaine avec les salariés qui les ont assurés de leur soutien mais qu'ils ne pouvaient attendre que quelques jours car il fallait prendre des décisions pour l'été notamment.

M^{me} COIFFIER ajoute que c'est grâce au soutien de la Fédération et d'Anne ROCHARD en particulier que l'Association a pu continuer à faire fonctionner le Centre Social.

Anne ROCHARD et Rémi LASPERAS ont alerté M^{me} FALLEUR pour organiser le remplacement immédiat du directeur adjoint.

II - LE PROJET du CENTRE SOCIAL et CULTUREL "LA COLLINE"

1 / Le comité stratégique du 29 avril 2011

Participants :

- Maïté CAZAUX, Huguette LENOIR, Carole ZENAKER, Jean-Marc SIMOUNET : Ville
- Sylvie MONTIXI, Rémi LASPERAS : CAF
- Mylène ROY : Préfecture
- Anne ROCHARD, Gérard CASTELAIN : Fédération
- Laurence MURET : Conseil Général
- Henriette COIFFIER, Danièle LOPEZ, Stéphane PERRAIN : Association la Colline

Synthèse projetée

- **Sur un projet de Centre Social à Cenon :**
 - *Position de la ville : un projet global à vocation communale, dont la logistique principale serait installée sur le Bas Cenon, avec le maintien d'activités du Centre sur le Haut Cenon*
 - *Position entendue par les autres partenaires mais directement questionnée par les conditions de mise en œuvre d'un tel projet (notamment locaux, accessibilité)*
- **Sur la méthode de construction du projet :**
 - *Délais trop contraints pour « dérouler » toute la démarche participative*
 - *Production d'un diagnostic social pour début septembre :*
 - *Partir de la connaissance du territoire par les différents acteurs institutionnels (entretien avec chacun des partenaires + « grosses » associations cenonaises)*
 - *Intégrer l'évaluation de la territorialisation de la politique jeunesse sur la commune*
 - *Croiser avec la vision des habitants : attentes exprimées depuis 1 à 2 ans, puis plus récemment / Un centre Social très sollicité, qui ne désemplit pas*
 - *Procéder à un diagnostic plus précis sur le bas Cenon où une intervention plus large est souhaitée.*
 - *Le problème de centralité du centre social est à résoudre et devra faire l'objet d'une fiche.*
 - *4 axes sont à travailler : alphabétisation/insertion - parentalité – enfance /jeunesse – accompagnement des habitants du bas Cenon*
 - *Ces axes seront déclinés en activités dont dépendront les coûts.*
 - *Il y a des choix politiques à faire et la commune devra s'appuyer sur un partenariat pour faire ces choix politiques.*

- Souhait de la Ville de ne pas lier immédiatement l'élaboration du projet et la question des moyens : à articuler quand on y verra plus clair sur le diagnostic social et donc sur le projet
- Un projet qui ne pourra être agréé par les administrateurs de la CAF que si il reçoit un avis favorable du Groupe Technique départemental
- La nécessité de rétablir la confiance, de mieux communiquer entre les acteurs : notamment la Ville vers les habitants, la Ville vers les adhérents. Besoin d'un dialogue direct.
- Une démarche suivie par le comité stratégique (à réunir autant que de besoin) / des réunions techniques à provoquer sur des objets de travail spécifiques

▪ **Sur le mode de gestion :**

- La Ville maintient son souhait d'une gestion associative
- Si le mode de gestion évoluait, la CAF ne financerait pas le projet à la même hauteur.

▪ **Sur les locaux :**

- les locaux existants du Centre Social sont à saturation, en l'état du projet, tant sur le haut que sur le bas Cenon
- il n'y a pour l'heure pas de solutions de remplacement à l'existant qui répondent aux exigences de la charte des centres sociaux et de la CAF et qui soient acceptables par l'ensemble des parties
- tant sur le haut que sur bas, aucune hypothèse n'est exclue (relogement, démolition – reconstruction)
- pas de déménagement du haut Cenon tant que l'utilisation en terme de sécurité est possible et qu'une (des) solution(s) alternatives est (sont) trouvée(s)
- une « urgence » est identifiée : une solution doit être trouvée pour le bas Cenon, compte tenu de la démolition des actuels locaux prévue fin 2012.

▪ **Sur le budget :**

- 2010 : décision de la Ville d'une subvention conventionnelle à 88 000 € et de la prise en charge des fluides (subvention « indirecte » de 31 483 €)
- 2011 : décision de la Ville d'une conventionnelle à 88 000 € et d'une prise en charge des fluides de l'année 2010. Donc pas d'impact sur le budget 2011. Pas de décision à ce jour pour la prise en charge des fluides de 2011 et 2012.
- Pour les 2-3 années à venir, pas de possibilité pour la Ville d'augmenter sa subvention conventionnelle
- En l'état du projet et donc des charges, on constate un déficit structurel de 60 000 €. (tant que la prise en charge des fluides de 2011 n'est pas actée).
- Travail en cours au sein des services de la Ville de mise à plat des financements dédiés à « politique de la ville »/ « enfance jeunesse »

▪ **Prochain Comité Stratégique : lundi 30 mai après-midi**

- Point sur la mise en œuvre du diagnostic social partagé
- Point sur les éléments annexes : BP 2011 / convention de mise à disposition des locaux 2011

2/ Le diagnostic

- Deux réunions ont eu lieu
 - **17 mai** : réunion des administrateurs, salariés volontaires, associations et collectifs
 - **20 mai** : consultation des habitants.
- Commentaires
 - M^{me} PUJOS explique que le but de ces deux réunions était de parler du futur projet et savoir ce que les habitants attendent. Il y avait beaucoup de monde et des jeunes qui se sont exprimés pour dire ce qu'ils voulaient ce qui était très intéressant. Elle ajoute que la consultation continue et qu'un questionnaire sur la connaissance du Centre Social "La Colline" et les attentes des habitants est diffusé actuellement.
 - M^{me} COIFFIER précise que le compte-rendu n'est pas encore établi mais qu'on peut noter d'ores et déjà une différence entre les deux réunions :
 - Lors de la 1^{ère} on perçoit un besoin très net d'accompagnement social
 - Lors de la 2^{ème} le besoin de loisirs et de voyages est prédominant

- Elle précise que la question des locaux a été évacuée en disant qu'aujourd'hui rien n'était décidé.
- M^{me} MURET rebondit en disant que plus l'Association va avancer sur le projet, plus la Ville devra se prononcer en termes de moyens. De plus, si le mode de gestion évoluait vers un EPA, la CAF et le Conseil Général ne financeraient pas la structure de la même façon.
L'élaboration du projet "Centre Social" nécessite un fort investissement, il ne faudrait pas qu'à la fin il soit dit qu'il n'y a pas de moyens ou de locaux adaptés, le lieu d'accueil étant très important.
- M^{me} COIFFIER conforte ces propos en insistant sur la nécessité d'avoir plusieurs accueils, la personne à l'accueil représente la porte d'entrée des habitants sur toutes les activités du Centre Social.
- Mlle GAILLARD explique que dans le cadre du développement du secteur enfance/jeunesse sur le bas Cenon, les parents ont souhaité qu'on développe aussi l'accueil des adultes. Elle ajoute qu'il est très difficile de travailler dans la globalité car les familles sont implantées en haut ET en bas de Cenon. On a besoin de connaître quels seront les moyens mis à notre disposition. Aujourd'hui avec une équipe réduite, on ne peut participer à l'élaboration du projet.

3/ Le comité technique du 18 mai 2011

Rémi LASPERAS a proposé un compte rendu qui est projeté

Présents : Huguette Lenoir, Henriette Coiffier, Carole Zenhaker, Maité Cazaux, Magalie Toustou, Rémi Lasperas,

En introduction, Rémi Laspéras informe les présents de l'absence de Stéphane Perrain : il est arrêté, à la demande du médecin du travail, jusqu'au 30/5/2011. Il ne sera sans doute pas en mesure de reprendre ses fonctions sur le centre social de la Colline. Rémi Lasperas est donc présent à ce comité technique pour compenser l'absence de Stéphane Perrain.

Organisation de la structure :

La CAF fera dans de très brefs délais des propositions pour soutenir le centre social sur la fonction de direction, dans l'attente de l'arrivée du nouveau directeur associatif.

Avancée du projet :

- *Compte-tenu de la situation, il est décidé de suspendre la réflexion sur l'implantation de la structure qui apparaît comme moins urgente. Elle sera reprise, début 2012, en fonction des besoins de centre et des possibilités immobilières.*
- *Il est proposé de créer un Bi-nôme Centre social (agent Caf) et ville, pour porter le diagnostic et recenser les données, afin de favoriser la communication avec les différents services. La ville et la caf s'engagent à communiquer les noms de ces référents pour le lundi 23/5.*
- *Le groupe confirme la nécessité d'alléger le diagnostic auprès des habitants, au profit d'interview des différents partenaires du centre social, menés par le binôme, sur la base d'un questionnaire court. Les services municipaux pressentis : sport- éducation/enfance/petite enfance-animation-CCAS- Direction du projet de cohésion sociale et urbaine.*
- *l'objectif fin juin, est de récupérer un maximum de données et d'informations. Le traitement de ces éléments pourra être fait en Juillet et Août par le nouveau directeur.*
- *La ville et la caf mobiliseront leurs services pour la production des statistiques sociales, à partir d'une approche basée sur les 4 grands quartiers cenonnais.*

Points annexes :

- *La convention de mise à disposition des locaux reste à signer.*
- *Le centre social la Colline devrait recevoir les données du budget 2011 de la ville, ces jours-ci. Le prochain comité stratégique est maintenu le 30/5/2011 à 14h, il portera sur l'avancée de ce diagnostic.*

Commentaires

- Rémi LASPERAS ajoute que la CAF va faire jouer la solidarité entre les Centres Sociaux en détachant immédiatement un directeur adjoint du Centre Social de Lormont à raison de 2 jours par semaine.

- Il confirme la création d'un binôme pour travailler sur le diagnostic :
 - Pour le Centre Social "La Colline", Sylvie KARBIA coordinatrice de l'insertion prendra en charge le recueil des données pour le diagnostic
 - Pour la Ville, Olivier BERNARD sera son binôme dans le cadre de sa fonction « observatoire ».

III – ACTIONS ET DECISIONS

1 / Le recrutement du directeur

- Anne ROCHARD qui a organisé cette action avec Henriette COIFFIER, précise qu'une fiche de poste a été élaborée et diffusée sur le réseau des centres sociaux et par une revue spécialisée. Six candidats seront reçus en entretien le 08 et le 09 juin, devant un jury composé d'un représentant de la Ville, d'un représentant de la CAF, d'un représentant de la Fédération et de deux représentants de l'Association.
- Rémi LASPERAS précise que la décision reviendra, bien sûr, à l'Association.

2 / La prolongation de l'agrément provisoire

- M. LASPERAS indique que l'Association devra faire une demande de prolongation d'agrément provisoire de 6 mois auprès de la CAF.
- Cette prolongation d'agrément devrait être accordée, d'autant plus que M^{me} FALLEUR, sous-directrice de la CAF, sollicitée par l'Association et la Fédération nous a fait des propositions par écrit.

Mme COIFFIER demande l'avis du CA concernant les conditions de relance du projet. Les membres du CA approuvent à l'unanimité.

Commentaires :

- M. TARKAN propose d'aider l'Association en organisant des kermesses.
- M. LAURIER revient sur le départ de Stéphane PERRAIN et regrette qu'il ne soit pas là pour vivre l'importante avancée du projet présentée par la présidente. Il loue la combativité du Bureau de l'Association et la conscience professionnelle des salariés.
- Mme LOPEZ précise que tous, le Bureau et l'équipe ont été très affectés par le départ de Stéphane PERRAIN, mais qu'ils respectent sa décision et ses choix. Aujourd'hui le choc doit être surmonté et l'Association doit faire ce qu'il faut pour mener à bien la relance du nouveau projet.
- M^{me} SAADI rend compte de la rencontre du 24 mai 2011 entre des porte-paroles des habitants et usagers du Centre Social "la Colline" avec Monsieur le Maire. Etaient présents, M^{me} SAADI, M^{me} ROCHA et M^{me} COIFFIER pour l'Association et M. le Maire, M^{me} LENOIR, M^{me} ZENHAKER et Le Directeur Général des services pour la Ville.

« on a brisé la glace entre le centre social et la Mairie. On a mis les points sur les "i". On a été rassurées à 100%, on est satisfaite. M. le Maire avait été choqué par les articles parus dans Sud-Ouest, les banderoles, etc »

Elle ajoute que les usagers n'ont été influencés par personne, ils sont des personnes qui votent pour la Mairie. Toutes les familles souhaitent que les activités du Centre Social continuent et veulent pouvoir continuer d'y participer.

« il n'y a pas de haut, ni de bas Cenon, on est tous cenonnais mais il y a plus de 15 000 habitants en haut et 5000 en bas »
- L'intervention de Mme SAADI est saluée par tous les membres du CA.

III - SITUATION FINANCIERE du CENTRE SOCIAL et CULTUREL LA COLLINE

Les comptes 2010 sont présentés et commentés « à chaud » par M^{me} LOPEZ qui indique qu'ils viennent d'être communiqués par ASTER33 et certifiés conformes par le commissaire aux comptes, il y a seulement quelques heures.

1/ Le compte résultat 2010

DETAIL DES CHARGES DE L'EXERCICE 2010			2009		2010-2009
Libellé	Montant €	%	Montant €	%	Ecart
60 - Achats	14 279,09	2,21%	20 022,98	3,12%	-5 743,89
61 - Services extérieurs	23 831,89	3,69%	23 420,50	3,65%	411,39
62 - Autres services extérieurs	76 520,68	11,84%	64 272,99	10,03%	12 247,69
62 - Personnel interimaire	15 246,00	2,36%	18 344,90	2,86%	-3 098,90
62 - Personnel M.A.D CAF*	0,00	0,00%	21 720,00	3,39%	-21 720,00
63 - 64 Rémunérations *	331 958,29	51,37%	311 023,23	48,52%	20 935,06
65- Charges de gestion courante	7,14	0,00%	86,12	0,01%	-78,98
67 - Charges exceptionnelles	288,44	0,04%	0,35	0,00%	288,09
681 - Dotations aux amortissements	8 538,80	1,32%	7 649,83	1,19%	888,97
681 - Dotations aux provisions	4 512,95	0,70%	0,00	0,00%	4 512,95
689 - Engagement à réaliser s/sub attribués	2 500,00	0,39%	2 700,00	0,42%	-200,00
86 - Personnel M.A.D CAF*	157 700,00	24,40%	171 720,00	26,79%	-14 020,00
86 - Personnel M.A.D SIVU	10 845,82	1,68%	0,00	0,00%	10 845,82
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	646 229,10	100,00%	640 960,90	100,00%	5 268,20
Dont :					
Contribution financière ASTER-33	22 671,66	3,51%	23 469,48	3,66%	-797,82
Contibution U.E.S	5 464,00	0,85%	6 414,88	1,00%	-950,88
Les charges de personnel représentent :	515 750,11	79,81%	522 808,13	81,57%	-7 058,02
du total des charges de l'exercice.					

DETAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE 2010			2009		2010-2009
Libellé	Montant €	%	Montant €	%	Ecart
70 - Produits de l'association	13 110,89	2,08%	16 934,16	2,77%	-3 823,27
70 - Subvention CAF PS **	87 745,56	13,91%	96 675,62	15,79%	-8 930,06
741 - Subvention Etat	10 332,00	1,64%	22 997,00	3,76%	-12 665,00
741 - Subvention CNASEA	15 307,20	2,43%	3 877,81	0,63%	11 429,39
743 - Subvention Département	36 585,00	5,80%	38 540,00	6,30%	-1 955,00
743 - Subvention Commune	247 810,00	39,28%	248 070,00	40,52%	-260,00
745 - Subvention CAF **	19 804,50	3,14%	0,00%	0,00%	19 804,50
748 - Subvention de fonctionnement autre	5 860,00	0,93%		0,00%	5 860,00
75 - Autres produits gestion courante	5 368,31	0,85%	3 888,35	0,64%	1 479,96
76 - Produits financiers	3 829,62	0,61%	5 928,98	0,97%	-2 099,36
77 - Produits exceptionnel	5 722,39	0,91%	1 131,18	0,18%	4 591,21
789 - Report des subv non util.ex. antérieu	2 700,00	0,43%		0,00%	2 700,00
79 - transfert de charges	8 224,94	1,30%	2 444,37	0,40%	5 780,57
87 - Personnel M.A.D CAF**	157 700,00	24,99%	171 720,00	28,05%	-14 020,00
87 - Personnel M.A.D SIVU	10 845,82	1,72%	0,00%	0,00%	10 845,82
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	630 946,23	100,00%	612 207,47	100,00%	18 738,76
Dont :					
Produits U.E.S	1 619,72	0,26%	8 173,63	1,34%	-6 553,91
** Total subvention CAF - P.S et PMAD	265 250,06	42,04%	268 395,62	43,84%	-3 145,56
Total subvention commune - PMAD - autre	247 810,00	39,28%	248 070,00	40,52%	-260,00
Résultat net de l'exercice	-15 282,87		-28 753,43		13 470,56

Commentaires :

- Le résultat est déficitaire de – 15 282,87 € alors qu'il était prévu un déficit de – 52 860 €.
- Cette différence est due :
 - A la prise en charge d'une partie des fluides (environ 31 000 €) par la Ville
 - Au non remplacement de salariés en congé de maternité notamment
 - A une gestion des coûts très rigoureuse.

2 LE BILAN 2010

BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2009				BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2010			
ACTIF		PASSIF		ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	22 147	CAPITAUX PROPRES	221 556	IMMOBILISATIONS	13 608	CAPITAUX PROPRES	210 786
Valeur d'origine	107 525	Fonds Associatif	202 764	Valeur d'origine	101 500	Fonds Associatif	202 764
Dot. aux amortissements	-85 379	Subv.d'investiss.n.renouv	19 932	Dot. aux amortissements	-87 892	Subv.d'investiss.n.renouv	19 932
		Réserves	27 613			R.A.N. débiteur	-1 141
		Résultat de l'exercice	-28 753			Résultat de l'exercice	-15 283
		PROVISIONS R&C	0			PROVISIONS R&C	4 513
		Provisions				Provisions	4 513
		FONDS DEBIES	2 700			FONDS DEBIES	2 500
		Fonds dédiés	2 700			Fonds dédiés	2 500
		DETTES FINANCIERES	0			DETTES FINANCIERES	0
		Dettes financières	0			Dettes financières	0
Fournisseurs débiteurs	5 091	DETTES FOURNISSEURS	7 660	Fournisseurs débiteurs		DETTES FOURNISSEURS	15 322
CREANCES	115 378	Dettes fournisseurs.	7 660	CREANCES	99 911	Dettes fournisseurs.	15 322
Créances	115 378	DETTES SOCIALES	23 358	Créances	99 911	Dettes sociales	16 599
DISPONIBILITES	115 633	Dettes sociales	23 358	DISPONIBILITES	132 775	Dettes sociales	16 599
Disponibilités	115 633	Cptes régularisation	3 847	Disponibilités	132 775	Cptes régularisation	4 856
Cptes régularisation	872	App cptes régul.	3 847	Cptes régularisation	3 769	Compte régularisation.	4 856
Compte régularisation.	872			Compte régularisation.	3 769		
TOTAL ACTIF	259 121	TOTAL PASSIF	259 121	TOTAL ACTIF	250 063	TOTAL PASSIF	250 063
FDS DE ROULEMENT	224 256	FDS DE ROULEMENT	213 286	FDS DE ROULEMENT	213 286	FDS DE ROULEMENT	199 678
<i>Capitaux permanents - immobilisations : montant net</i>		<i>Capitaux permanents - immobilisations : montant net</i>		<i>Capitaux permanents - immobilisations : montant net</i>		<i>Capitaux permanents - immobilisations : montant net</i>	
Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif	85,50%	Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif	85,50%	Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif	84,29%	Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif	84,29%
<i>Capitaux propres x 100</i>	221 556	<i>Capitaux propres x 100</i>	210 786	<i>Capitaux propres x 100</i>	210 786	<i>Capitaux propres x 100</i>	210 786
<i>sur total du passif</i>	259 121	<i>sur total du passif</i>	250 063	<i>sur total du passif</i>	250 063	<i>sur total du passif</i>	250 063

Commentaires :

- A l'actif on note une baisse des immobilisations
- Au passif on remarque que le mouvement de la **baisse des capitaux propres est enclenché**. Compte tenu des deux derniers exercices déficitaires en 2009 et 2010, les capitaux propres passent de 221 556 € à 210 786 €.

2 LE BUDGET 2011

DETAIL DES CHARGES DE L'EXERCICE	Hypothèse n°2
Libellé	Montant €
60 - Achats	18 693,00
61 - Services extérieurs	28 779,72
62 - Autres services extérieurs	106 125,84
62 - Personnel M.A.D CAF*	165 674,00
63 - 64 Rémunérations associatives*	345 324,99
68 - Dotations aux amortissements	11 030,72
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	675 628,27

DETAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE

70 - Produits de l'association	17 335,00
74 - Subvention Etat	24 800,00
74 - Subvention Département	37 525,00
74 - Subvention Commune	243 310,00
74 - Subvention Personnel M.A.D **	165 674,00
74 - Subvention CAF complémentaire	11326,00

74 - Subvention CAF PS **	91 148,00
75 - Autres produits gestion courante	13 130,00
76 - Produits financiers	3 600,00
78 - reprise/provision	4 738,95
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	612 586,95
RESULTAT - DEFICIT	- 63 041,32

Commentaires :

Le budget n'a pas été modifié depuis le dernier CA, il tient compte de l'embauche d'un directeur associatif.

- M^{me} COIFFIER fait remarquer qu'on retrouve un déficit structurel de l'ordre de 60 000 € et qu'on ne pourra pas reconduire les économies exceptionnelles réalisées en 2010. Ce déficit pourrait être ramené à 30 000 € si la Ville reconduisait sa subvention indirecte par la prise en charge des fluides.
- M^{me} LENOIR confirme que la subvention conventionnelle sera de 88 000 € et que les autres subventions devraient diminuer légèrement. Elle ajoute que chaque financeur doit s'interroger sur ce qu'il est possible de faire.
- M. LASPERAS dit que le Centre Social devra proposer un projet conforme aux moyens dont il disposera.
- M^{me} MURET ajoute que si des axes du projet recoupent les priorités du Conseil Général, des subventions supplémentaires pourraient être obtenues.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1 / L'Assemblée Générale du 10 juin 2011 à 18 h 30

- Il est rappelé que le Conseil d'Administration sera entièrement renouvelé et les administrateurs sont invités à faire part de leur décision.
- M^{me} COIFFIER veut croire que cette Assemblée Générale sera placée sous le signe de la « renaissance ».

2 / La tarification et les impayés

- Il est décidé de ne pas modifier la tarification pour l'instant.
- Il est signalé que pour 2008, 2009 et 2010 il reste des impayés cumulés de cotisations et de participations de l'ordre de 600 €.

2 / Quelques remarques

- M. CUBERA espère que les choses vont évoluer dans le bon sens. Il dit avoir entendu beaucoup de bonnes paroles et que le projet a l'air de bien avancer. Il reste à savoir où cela va se faire et comment travailler dans de bonnes conditions.
- M^{me} LENOIR indique que la Ville a décidé de faire un audit financier des grosses associations intervenant à Cenon dont l'OMS, l'USCRD, l'OCAC, le Centre Social "La COLLINE"

M^{me} COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 20h30.

La Présidente



Henriette COIFFIER